

CIGOGNE FUND

Fixed Income Arbitrage

31/05/2025



Valeur Nette d'Inventaire : 212 477 966.25 €

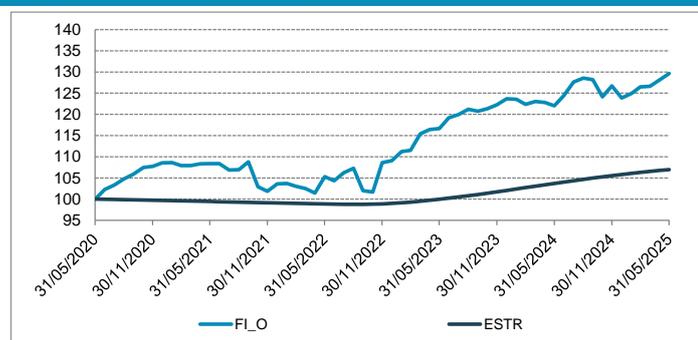
Valeur Liquidative (part O) : 18 810.68 €

PERFORMANCES													
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	YTD
2025	0.83%	1.27%	0.11%	1.17%	1.19%								4.65%
2024	-0.09%	-0.98%	0.56%	-0.18%	-0.65%	1.97%	2.56%	0.73%	-0.30%	-3.14%	2.08%	-2.25%	0.18%
2023	1.98%	0.24%	3.53%	0.88%	0.20%	2.14%	0.66%	1.03%	-0.37%	0.51%	0.74%	1.17%	13.40%
2022	0.11%	-0.61%	-0.54%	-1.02%	3.77%	-0.92%	1.82%	0.98%	-4.91%	-0.30%	6.81%	0.41%	5.29%
2021	0.06%	-0.64%	0.01%	0.35%	0.04%	0.03%	-1.40%	0.08%	1.70%	-5.40%	-1.05%	1.71%	-4.58%

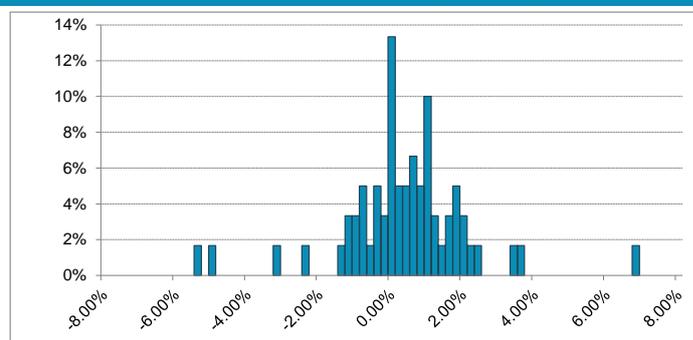
ANALYSE DE RISQUE ET DE PERFORMANCES DEPUIS LE 31/12/2004 / SUR 5 ANS

	Cigogne Fixed Income Arbitrage		ESTR		HFRX Global Hedge Fund EUR Index	
	Sur 5 ans	From Start	Sur 5 ans	From Start	Sur 5 ans	From Start
Perf. Cumulée	29.65%	87.98%	6.96%	20.46%	9.59%	-3.88%
Perf. Annualisée	5.33%	3.14%	1.35%	0.92%	1.85%	-0.19%
Vol. Annualisée	6.27%	9.99%	0.55%	0.46%	3.26%	5.26%
Ratio de Sharpe	0.63	0.22	-	-	0.15	-0.21
Ratio de Sortino	1.09	0.32	-	-	0.30	-0.28
Max Drawdown	-6.73%	-33.08%	-1.24%	-3.38%	-8.35%	-25.96%
Time to Recovery (m)	8	7	9	16	> 19	> 62
Mois positifs (%)	70.00%	67.35%	53.33%	55.51%	56.67%	57.96%

EVOLUTION DE LA VNI SUR 5 ANS



DISTRIBUTION DES RENTABILITES MENSUELLES SUR 5 ANS

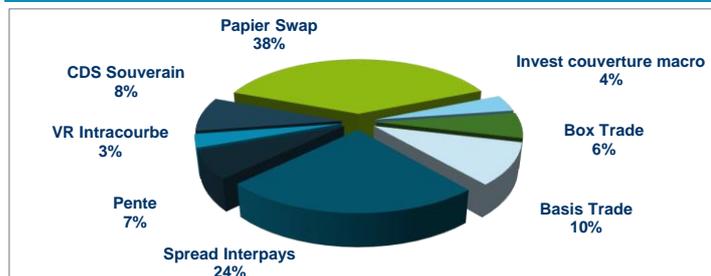


COMMENTAIRE DE GESTION

La performance du fonds Cigogne-Fixed Income Arbitrage s'élève à +1,19%.

Le mois de mai s'est inscrit dans un contexte délicat pour les marchés obligataires. La dégradation de la note des États-Unis par Moody's a pesé sur les rendements des obligations américaines. Par ailleurs, la faiblesse de la demande pour les émissions de dettes à maturité longue a reflété la prudence des investisseurs face à l'ampleur du déficit public et à la gestion de la dette dans certains pays. Alors que la Réserve fédérale américaine a maintenu ses taux inchangés, invoquant un manque de visibilité sur l'impact des tarifs douaniers, la Banque d'Angleterre et la Banque Centrale Australienne ont chacune abaissé leurs taux directeurs de 25 bps, à respectivement 4,25 % et 3,85 %. Toutefois, la désescalade des tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis, combinée à de bons indicateurs économiques, a permis une réévaluation positive globale de la prime de risque de crédit. Cette amélioration a bénéficié à l'ensemble de nos positions d'asset swaps, en particulier celles à bêta élevé sur les pays périphériques comme Espagne 2034 et 2041, ou Italie 2030. Nos arbitrages de base sur Italie 2031 ou encore Finlande 2034 ont également bien performé grâce au resserrement des spreads d'asset swap, tandis que le coût de la protection est resté stable. De manière générale, les spreads se sont resserrés, ce qui a profité à nos positions de provinces contre obligations souveraines au Canada et en Australie. Citons par exemple Ontario, Alberta et Québec 2035 contre Canada 2034. Le regain de vigueur des données macroéconomiques a conduit les investisseurs à réduire leurs anticipations de baisse des taux. Dans ce contexte de remontée des rendements, les taux courts ont davantage réagi que les taux longs, entraînant un aplatissement des courbes. Nos stratégies d'aplatissement, mises en place de façon tactique le mois précédent sur les courbes espagnole et italienne, en ont tiré profit. Enfin, le compartiment a prudemment réduit son exposition aux marchés émergents, profitant du resserrement de 30 bps du spread de l'EMBIG, revenu à son niveau de début d'année autour de 320 bps. Certaines positions porteuses ont néanmoins été conservées, notamment sur l'Afrique du Sud, où une réouverture diplomatique avec les États-Unis accompagnée de possibles concessions de la part des deux camps semble en cours. Cette dynamique a soutenu les taux courts sud-africains, profitant à nos positions Afrique du Sud 2025 (libellée en USD) et 2026 (libellée en ZAR), contre swaps.

REPARTITION DES ENCOURS



MATRICE DE CORRELATION

	Cigogne Fixed Income Arbitrage	ESTR	HFRX Global Hedge Fund EUR Index
Cigogne Fixed Income	100.00%	7.41%	13.95%
ESTR	7.41%	100.00%	3.22%
HFRX HF Index	13.95%	3.22%	100.00%

CIGOGNE FUND

Fixed Income Arbitrage

31/05/2025



OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Les positions mises en place dans le compartiment Fixed Income ont pour but de profiter des mouvements et des déformations de la courbe des taux : arbitrages de pente, arbitrages inter-pays, emprunts d'Etat contre swap, basis trade sur émetteur souverain, arbitrage inflation, etc. Cette approche utilise principalement comme véhicules les titres d'Etat, les futures sur taux d'intérêt, les CDS et les swaps. L'activité est structurée en une douzaine de spécialités regroupant en moyenne plus de 120 stratégies. L'univers d'investissement se concentre sur les émetteurs souverains de l'eurozone, du G7 et plus généralement les émetteurs nationaux et supranationaux.

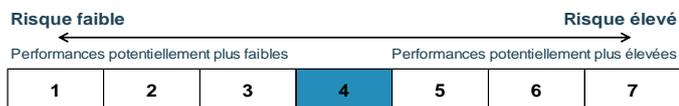
INFORMATIONS GENERALES

Valeur Nette d'Inventaire :	€	212 477 966.25
Valeur Nette d'Inventaire (part O) :	€	46 029 132.27
Valeur Liquidative (part O) :	€	18 810.68
Code ISIN :		LU0648560141
Structure juridique :		FCP - FIS, FIA
Date de lancement du fonds :		14 novembre 2004
Date de lancement (part O) :		14 novembre 2004
Devises :		EUR
Date de calcul de la VNI :		Mensuelle, dernier jour calendaire du mois
Souscription / Sortie :		Mensuelle
Souscription initiale :	€	100 000.00
Préavis en cas de sortie :		1 mois
Frais de gestion :		1,50% par an
Commission de performance :		20% au-delà d'€STR avec High Water Mark
Pays d'enregistrement :		FR, LU
Société de gestion :		Cigogne Management SA
Conseiller en investissement :		CIC Marchés
Banque Dépositaire :		Banque de Luxembourg
Agent Administratif :		UI efa
Auditeur :		KPMG Luxembourg

PRINCIPALES EXPOSITIONS (EN POURCENTAGE DE L'ACTIF BRUT)

Canada	25.86%
Australie	10.16%
Pays-Bas	6.50%
France	6.24%
Italie	6.15%

PROFIL DE RISQUE



La catégorie de risque est calculée en utilisant des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.

POURQUOI INVESTIR DANS CIGOGNE FIXED INCOME ARBITRAGE ?

En complément de la gestion traditionnelle, la gestion alternative permet d'objectiver une performance absolue, décorrélée des classes d'actifs traditionnels (actions, obligations). La gestion alternative se présente donc comme le complément naturel à une gestion de portefeuille classique en y ajoutant des stratégies d'arbitrage tirant profit des inefficiences des marchés.

Cigogne Management S.A. est la société de gestion alternative de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, acteur important, historique et reconnu dans le monde de la gestion alternative. Elle bénéficie de l'ensemble du savoir-faire en gestion alternative développé par CIC Marchés. Cigogne Management S.A. gère actuellement les fonds Cigogne Fund, Cigogne UCITS et Cigogne CLO Arbitrage (fonds mono-stratégies) ainsi que le fonds Stork Fund (fonds multi-stratégies).

Cigogne Fund - Fixed Income Arbitrage permet de générer des performances régulières décorrélées des classes d'actifs traditionnelles en mettant en place des stratégies d'arbitrage tirant profit des mouvements et des déformations des courbes de taux.

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document sont exclusivement destinées à un usage interne et ne sont fournies qu'à titre purement indicatif. Les informations transmises sont destinées à l'usage exclusif du destinataire tels que nommé et peuvent constituer des informations confidentielles ou divulguées en accord avec la société émettrice. Les informations de ce document ne sauraient constituer une offre, une sollicitation, un démarchage ou une invitation en vue de la vente ou de la commercialisation des parts de fonds. Ces informations ne constituent pas un conseil en investissement dans une quelconque juridiction. Ces informations peuvent être considérées comme fiables, mais nous n'en garantissons pas l'exhaustivité, l'actualité ou l'exactitude. Tout investisseur est tenu de procéder à sa propre analyse des aspects juridiques, fiscaux, financiers, comptables, réglementaires et prudentiels avant tout investissement et de vérifier l'adéquation, l'opportunité et la pertinence d'une telle opération au regard de sa situation particulière, ou de consulter son propre conseiller.

CONTACT

CIGOGNE MANAGEMENT S.A.
18 Boulevard Royal
L - 2449 Luxembourg
LUXEMBOURG

www.cigogne-management.com

contact@cigogne-management.com

